ᑲᑎᒪᔨᑦ ᓄᓇᕗᑦ ᐱᖃᓐᓇᕐᓂᖅᓴᓂᖅ
Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

OFFRE D'EMPLOI

Titre : Technologue de laboratoire régional
Ministère : Santé
Collectivité : Rankin Inlet
Référence : 10-508118
Type d'emploi : Poste à durée indéterminée

Salaire : 93 148 $ à 105 724 $ par année; 37,5 heures/semaine
Prime de vie dans le Nord : 18 517 $ par année
Syndicat : Syndicat des employé-e-s du Nunavut
Logement : Un logement subventionné est offert pour ce poste
Date de clôture : Jusqu'à ce que le poste soit pourvu

Cette occasion d'emploi est ouverte à toutes et à tous.

Le gouvernement du Nunavut fait partie des employeurs canadiens de choix en matière de diversité ainsi que pour les jeunes et les personnes nouvellement diplômées en 2023. Avec l'une des populations les plus jeunes et dont la croissance est la plus rapide au Canada, le Nunavut est un territoire dynamique, vivant et déterminé à devenir un lieu encore meilleur pour les générations futures. En tant que gouvernement, nous travaillons à renforcer notre modèle de gouvernance unique, un modèle qui intègre les valeurs sociétales inuites, qui favorise l'utilisation de l'inuktut, qui met en place une fonction publique représentative, et où un partenariat collaboratif permet de réaliser la promesse du Nunavut. Les personnes retenues profiteront d'un salaire concurrentiel, d'assurances médicale et dentaire, d'un régime de retraite à prestations définies, d'une aide financière en cas de mutation et de possibilités de formation et d'avancement professionnel.

Relevant du ou de la gestionnaire des services de laboratoire régionaux, le ou la technologue de laboratoire régional travaille à la prestation de services de composition chimique, d'hématologie, de médecine transfusionnelle, de biologie moléculaire et de réception/traitement des échantillons. En plus de fournir des services de laboratoire au Centre de santé de Kivalliq, le service de laboratoire offre des services aux agences de santé de Kivalliq, aux centres de santé ailleurs au Nunavut et au ministère de la Santé. Le ou la technologue de laboratoire régional analyse les échantillons et effectue les examens individuels des patients à l'aide d'instruments de laboratoire complexes et de techniques manuelles. Au cours des analyses, la personne titulaire de ce poste doit pouvoir reconnaître les résultats normaux et les résultats atypiques, et entamer les mesures appropriées.

La personne titulaire de ce poste est responsable de l'examen et de l'analyse d'une variété d'échantillons biologiques en utilisant des pratiques de laboratoire internationales reconnues. Elle examine, vérifie et communique les résultats des patients par le biais du système d'information de laboratoire (Meditech) et s'assure que tous les résultats de laboratoire sont saisis avec précision dans le système d'information de laboratoire afin de suivre les informations relatives aux patients. La personne titulaire de ce poste effectue, enregistre et supervise les contrôles de la qualité (CQ) de tous les instruments et procédures afin de garantir la précision et l'exactitude des résultats rapportés. Le ou la technologue recueille et analyse des échantillons de laboratoire et effectue des tests de diagnostic sur les patients en tant que membre de l'équipe de soins de santé. Une connaissance avancée des technologies, des principes et des normes de pratique de laboratoire, y compris la ponction veineuse, la terminologie médicale et la capacité de faire fonctionner et de comprendre des instruments de laboratoire complexes sont requises afin de fournir des services de laboratoire directs et pratiques.

Pour postuler, veuillez faire parvenir une lettre de motivation et votre curriculum vitæ par courriel à IqaluitApplications@gov.nu.ca. Veuillez inscrire la RÉFÉRENCE dans l'objet de votre courriel.

- Le gouvernement du Nunavut s'engage à ce que son effectif soit représentatif de sa population. Par conséquent, la priorité sera accordée aux personnes qui se définissent comme Inuit inscrit en vertu de l'Accord sur le Nunavut conformément aux dispositions de la Politique de priorité d'embauche.
- Les fonctionnaires du gouvernement du Nunavut qui sont en période d'essai doivent obtenir et présenter une autorisation écrite de l'administration générale du ministère qui les emploie. Ladite autorisation écrite doit accompagner le dossier de candidature pour que celui-ci soit pris en considération.
- Le fait de posséder un casier judiciaire n'exclut pas nécessairement la prise en compte d'une candidature. Les casiers judiciaires seront évalués en fonction de la portée et des obligations du poste. Par ailleurs, cette mesure s'applique uniquement pour les postes exigeant une vérification satisfaisante du casier judiciaire ou de l'habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables.
- Les candidats ou candidates peuvent soumettre leur curriculum vitæ dans n'importe laquelle des langues officielles du Nunavut.
- Nous communiquerons uniquement avec les candidats et candidates retenus pour une entrevue.
- Les candidats ou candidates possédant une attestation pour des études postsecondaires achevées à l'étranger ont la responsabilité de faire évaluer cette attestation

COORDONNÉES : Ministère des Ressources humaines
Gouvernement du Nunavut
C.P. 1000, succursale 430, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
https://gov.nu.ca/fr/human-resources-fr

Téléphone : (867) 975-6222
Sans frais : 1 866 668-9993
Télécopieur : (867) 975-6220
Courriel : IqaluitApplications@gov.nu.ca

Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

OFFRE D'EMPLOI

Les connaissances, les compétences et les aptitudes requises pour ce poste s'acquièrent normalement par l'obtention d'un diplôme en technologie de laboratoire médical d'un collège ou d'une université canadienne. Une expérience dans les différents domaines du laboratoire sera considérée comme un atout majeur. Vous devez être certifié par la Société canadienne de science de laboratoire médical avec un certificat général dans tous les domaines (RT). Il s'agit d'un poste de nature très délicate; par conséquent une vérification satisfaisante du casier judiciaire et des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables est requise.

Veuillez noter qu'il est obligatoire d'avoir reçu le vaccin contre la COVID-19 pour se faire embaucher. Veuillez soumettre une preuve de vaccination contre la COVID-19 avec votre candidature.

Les langues officielles du Nunavut sont l'inuktut, l'anglais et le français. Les candidats ou candidates peuvent soumettre leur curriculum vitæ dans n'importe laquelle des langues officielles du Nunavut. La maîtrise de plus d'une des langues officielles du Nunavut serait considérée comme un atout. Sont aussi considérées comme des atouts la connaissance des collectivités, de la culture, du rapport à la terre et du qaujimajatuqangit inuit de même que de l'inuktut, ainsi qu'une expérience de travail dans un milieu interculturel nordique.

Une combinaison acceptable d'études et d'expérience pourrait être prise en compte pour ce poste. Nous vous encourageons à postuler si vous possédez un bagage d'études ou d'expérience équivalent à la qualification décrite ci-dessus.

Pour le technologue de laboratoire régional permanents à temps plein, les primes de recrutement comprennent : 3 000 $ à la date d'entrée en fonction, 3 000 $ à 6 mois de service, 5 000 $ à 1 an de service et 7 000 $ à 2 ans de service.

Une liste d'admissibilité pourrait être créée afin de pourvoir de futurs postes vacants.

Pour postuler, veuillez faire parvenir une lettre de motivation et votre curriculum vitæ par courriel à IqaluitApplications@gov.nu.ca. Veuillez inscrire la RÉFÉRENCE dans l'objet de votre courriel.

- Le gouvernement du Nunavut s'engage à ce que son effectif soit représentatif de sa population. Par conséquent, la priorité sera accordée aux personnes qui se définissent comme Inuit inscrit en vertu de l'Accord sur le Nunavut conformément aux dispositions de la Politique de priorité d'embauche.
- Les fonctionnaires du gouvernement du Nunavut qui sont en période d'essai doivent obtenir et présenter une autorisation écrite de l'administration générale du ministère qui les emploie. Ladite autorisation écrite doit accompagner le dossier de candidature pour que celui-ci soit pris en considération.
- Le fait de posséder un casier judiciaire n'exclut pas nécessairement la prise en compte d'une candidature. Les casiers judiciaires seront évalués en fonction de la portée et des obligations du poste. Par ailleurs, cette mesure s'applique uniquement pour les postes exigeant une vérification satisfaisante du casier judiciaire ou de l'habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables.
- Les candidats ou candidates peuvent soumettre leur curriculum vitæ dans n'importe laquelle des langues officielles du Nunavut.
- Nous communiquerons uniquement avec les candidats et candidates retenus pour une entrevue.
- Les candidats ou candidates possédant une attestation pour des études postsecondaires achevées à l'étranger ont la responsabilité de faire évaluer cette attestation

COORDONNÉES : Ministère des Ressources humaines
Gouvernement du Nunavut
C.P. 1000, succursale 430, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
https://gov.nu.ca/fr/human-resources-fr

Téléphone : (867) 975-6222
Sans frais : 1 866 668-9993
Télécopieur : (867) 975-6220
Courriel : IqaluitApplications@gov.nu.ca